



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

Compte-rendu

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Championnat Nord-Est BMX s'est tenue le dimanche 03 décembre 2017, à la Maison Régionale des Sports à Besançon.

- Après avoir clôturé L'AG Extraordinaire validant la composition du nouveau bureau de l'Association, le Président Eric PIHET ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 09h20.
- Dans son rapport moral, le Président relate une année 2017 difficile sur le plan humain, mais satisfaisante au point de vue sportif et organisationnel, les manifestations 2017 du CNE-BMX s'étant globalement bien déroulées. Il rappelle aux représentants des Clubs présents l'ordre du jour prévu.
- Le rapport d'activités 2017 est présenté par le Secrétaire Général Frédéric HOFFERT (*cf. annexe 1*).
 - L'organisation des sept manches de la saison 2017 est rappelée, ainsi que la réunion du Comité Directeur du 23 septembre 2017 à Besançon.
 - Les statistiques (*cf. annexe2*) les plus significatives sont commentées :
 - Moyenne du nombre des engagés par épreuve : 434 pilotes en hausse par rapport à 2016 (pic en 2014 : 472)
 - Fréquentation satisfaisante dans l'ensemble, hormis pour la manche d'URZY (274 pilotes), justifiable par l'éloignement géographique
 - Petite déception pour la finale qui n'a attiré « que » 390 pilotes, raisons encore incomprises
 - Les catégories drainant le plus de pilotes sont les Benjamins et les Pupilles (au total 479 et 412).
 - Les catégories les plus faiblement représentées sont : Cruiser1 et Hommes 30/39 (au total 36 et 58).
 - Le delta entre le nombre des pilotes inscrits et ceux effectivement présents est de 10 pilotes.
 - Une majorité de 270 pilotes n'a participé qu'à une seule épreuve (le plus souvent la manche locale), à l'autre extrême 106 pilotes ont disputé toutes les manches
 - La Franche-Comté a fourni 27.4 % des pilotes, la Bourgogne 26.68 %, l'Alsace 25.9 %, la Lorraine 12.31 % et la Champagne 11.40 %. Pilotes d'autres Comités (ou étrangers) 0.62 %.

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Dominique GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



- « Nouvelles Grandes Régions » : le Grand-Est progresse et réduit l'écart avec la Bourgogne Franche-Comté (45 % / 53 %). Influence évidente de la région qui « reçoit » !
- L'aspect sportif est évoqué :
 - Les nouvelles catégories mises en place en 2017 ont trouvé leur « public », surtout chez les filles (moyenne de 45 demoiselles par épreuve). La possibilité de rouler avec les garçons n'a été utilisée que très exceptionnellement.
 - Bon niveau général, le retour même épisodique (en fonction des pistes et des dates) de quelques pilotes Elite a été salué, les grilles ont été bien mieux remplies que par le passé.
 - Belle participation des « anciens » (Cruiser et 20") qui semblent avoir trouvé leur compte dans les nouvelles catégories.
 - L'ensemble de ces constatations semble confirmer que les décisions votées par l'AG étaient les bonnes !
- Le volet organisation est examiné :
 - Bon déroulement global des épreuves
 - L'annulation de l'épreuve prévue à BETTANCOURT (manque de bénévoles ?) est déplorée. L'attitude des deux Clubs candidats au remplacement de cette épreuve a été exemplaire. Malgré la difficulté de la prise de décision, les échanges, argumentations et attitudes ont été très positifs !
 - Incessants et récurrents problèmes pour réunir les équipes arbitrales, malgré les efforts et les relances de la part de François FRERY
 - Non-respect (délibéré ou non) du cahier des charges lors de certaines épreuves : toilettes insuffisantes ou trop éloignées, zones interdites au public inefficacement délimitées, locaux secrétariat non conformes, pas « d'emplacement litige », etc...
 - Négligence ou manque d'expérience ?
 - Ces écarts portent préjudice au bon déroulement des épreuves, nuisent à la bonne qualité des organisations, et posent un problème de crédibilité pour le CNE tout entier !
 - Le Comité CNE sera d'une vigilance accrue quant au respect du cahier des charges !
- Concernant l'arbitrage, le gros travail de tout le Comité sur ce qui constitue le point noir de la saison 2017 est évoqué, plus de détails dans le rapport du responsable de l'arbitrage François FRERY.
- Les réflexions du Comité sur les évolutions pour la saison 2018 sont présentées :
 - Le règlement sportif CNE 2017 a donné satisfaction, il ne sera pas modifié.
 - Tarifs : pas de modification prévue des droits de participation des Clubs au CNE
 - Engagements : les montants ayant été réévalués la saison dernière, pas de changement demandé pour 2018
 - Proposition de modification du cahier des charges pour les épreuves du Championnat Nord-Est BMX
 - La mise à disposition (à la sono) d'un deuxième micro est souhaitée, cela permettrait de passer des annonces urgentes sans avoir à chercher d'abord le speaker...

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Dominique GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



- Les difficultés pour l'établissement d'un calendrier pour la saison 2018 sont évoquées :
 - Elaboration du calendrier particulièrement ardue, au vu des calendriers UCI, UEC et FFC...
 - 7 manches restent prévues pour le CNE, 4 en Bourgogne Franche-Comté, 3 en Grand-Est
 - 4 dates sont disponibles de façon « sûre » pour notre Championnat : les 4, 11 et 18 mars ainsi que le 1^{er} juillet (finale éventuelle)
 - Toutes les autres dates envisageables coïncident avec des manches de Coupe d'Europe : ZOLDER , KAMPEN ...
 - Les appels à candidatures ont été diffusés aux Clubs
- N'enregistrant aucune voix contre et aucune abstention, le rapport d'activités 2017 du Secrétaire Général est adopté à la majorité absolue.
- Le rapport sur l'arbitrage pour la saison 2017 est présenté par François FRERY (cf. annexe 3) :
 - commençant sur une note positive, il relève que le système des feuilles d'épreuves mis en place par le CNE est efficace, avec un très bon taux de retour et des rapports de qualité de la part des Présidents de Jury.
 - Néanmoins, il déplore cette année, et encore plus que l'année dernière, des problèmes de désaffection du corps arbitral et les difficultés à réunir les équipes lors des différentes épreuves, certains clubs n'ayant pas ou peu fourni d'arbitres cette saison.
 - Le responsable de l'arbitrage nous résume la situation arbitrale sur les sept épreuves de la saison passée, avec deux épreuves sans problèmes majeurs, trois autres où les arbitres non-présents ou refusant d'officier ont pu être remplacés par des volontaires d'autres Clubs, et finalement deux autres plus problématiques où il a fallu batailler jusqu'au début des races pour réunir enfin une équipe pour officier. Il trouve (et l'ensemble du Comité avec lui) absolument anormal de devoir brandir la menace de l'annulation d'une épreuve pour qu'enfin des arbitres daignent bien prendre leur poste !
 - François FRERY présente les travaux du Comité pour tenter de remédier à cet état de fait, et soumet à l'assemblée la proposition de réforme de l'arbitrage pour le CNE :
Le corps arbitral sera dorénavant constitué de trois équipes distinctes :
 - **Une équipe « permanente »**, composée de neuf arbitres expérimentés, affectés aux postes-clé : 1 Président du Jury, 1 adjoint, 1 arbitre de départ, 2 arbitres d'arrivée, 1 arbitre de prégrille, 2 arbitres au secrétariat, 1 arbitre vidéo. Les affectations de cette équipe pourront être définies dès l'officialisation du calendrier CNE 2018. Ce groupe n'est pas fermé, et peut être renforcé à tout moment par un « stagiaire » suite à une formation par exemple (travail en binôme).
 - **Une équipe « additionnelle de soutien »**, composée de onze arbitres (occasionnels ou réguliers) : 1 starter, 1 arbitre de départ, 3 arbitres de piste, 3 binômes pour le pointage. Les membres de ce groupe seront recrutés en début de saison et avant les épreuves par le moyen habituel, en diffusant le tableau des arbitres par épreuves.

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Dominique GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



- Une équipe « Club » de cinq personnes fournies par l'organisateur : 1 placeur , 1 afficheur / chargé de la liaison avec le secrétariat, 3 personnes en prégrille. Le personnel à fournir par le Club a été maintenu le plus bas possible, afin de laisser un maximum de bénévoles œuvrer à l'organisation (entretien de la piste, restauration etc...).
 - Constatant des difficultés dans la transmission des informations arbitrales, une collecte d'adresses-mail des arbitres actifs a été effectuée, afin de pouvoir les contacter directement. La proximité des épreuves sera favorisée dans le choix des arbitres à pourvoir.
 - Un « livret de l'arbitrage » sera fourni à chaque nouvel arbitre formé, qui sera à faire valider par le Président du Jury après un « stage » en binôme à chaque poste arbitral, avec la possibilité d'effectuer plusieurs stages, sur plusieurs postes durant la même épreuve.
 - Le Comité Directeur du CNE espère que cet ensemble de mesures sera de nature à remédier à cette crise arbitrale, faute de quoi il sera inévitable à l'avenir de recourir à des sanctions, pour inciter les clubs qui rechignent à fournir des arbitres, alors qu'ils sont en capacité à le faire...
Ces sanctions pourraient être de plusieurs natures :
 - demandes de candidatures pour une organisation future placées sur une liste non-prioritaire,
 - majoration des engagements pour le club concerné,
 - majoration de l'adhésion CNE,
 - refus d'engagement des pilotes de ce club,
 - etc...
 - Si la situation de la saison passée devait perdurer, le CNE n'aurait pas d'autre alternative que de sévir... Encore une fois, il est absolument anormal de devoir brandir la menace de l'annulation d'une épreuve pour qu'enfin des arbitres daignent bien prendre leur poste !
- Le Président Eric PIHET fait suite à l'intervention du responsable de l'arbitrage, en souhaitant que ces mesures soient de nature à solutionner ce qui constitue LE gros point-noir de nos organisations, afin de ne pas en arriver à devoir recourir à des sanctions...
- Il relate la formation d'arbitre national des 25 et 26 novembre derniers, dispensée par Eric CRETON, et évoque une future formation à l'arbitrage régional qui aura lieu le 17 février 2018 à Beaune.
 - Intervention de Jean-Marc BONHOMME qui nous annonce une formation pour référents de classement de pistes BMX qui aura lieu le 24 février 2018 à Besançon.
 - S'ensuivent des échanges entre représentants de Clubs, Jean-Marc BONHOMME et le Comité CNE au sujet d'un classement éventuel de *pump-tracks* (rien de prévu au niveau fédéral pour l'instant, bonne assurance RC pour le Club conseillée...), du classement de mini-pistes (niveau 3, bénéficiant de ce fait de la RC fédérale). Il est rappelé l'existence des deux référents de classement « RT1 » Rodolphe PERRAGUIN et Jean-Marc BONHOMME, et l'importance de faire appel à eux pour valider toute modification de piste (hors revêtement), sous peine de refus de couverture par l'assurance fédérale.

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Dominique GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



- Suite au rapport sur la situation arbitrale, quelques membres sont d'avis que le fait de pouvoir officier par demi-journée pourrait inciter certains parents à franchir le pas et se lancer dans l'arbitrage. Hormis le fait pour le Président du Jury de devoir recruter et gérer encore plus de monde, il n'est pas certain que le fait de « libérer » des arbitres à la fin de la troisième manche pour les remplacer par d'autres (??) constitue une aide efficace, le nombre de personnes présentes diminuant « mécaniquement » jusqu'aux finales...
 - Vive réaction du BRST TROYES, se sentant mis en cause par le rapport arbitral. S'il est incontestable que ce Club a régulièrement fourni un arbitre (starter), il n'en reste pas moins vrai qu'à de nombreuses reprises, des représentants de cette association prévus au pointage (entre-autres) ne sont pas présentés ou ont même été jusqu'à refuser d'officier... Il n'est bien entendu pas question de stigmatiser qui que ce soit, mais bien de permettre le meilleur fonctionnement possible pour nos organisations, et cela demande l'effort de tous !
 - En concluant le chapitre de l'arbitrage, le Président PIHET nous rapporte les propos d'Eric CRETON : Pour lui, les pilotes de Clubs ne fournissant pas d'arbitres ne devraient tout bonnement pas être engagés sur l'épreuve en question ! Nous espérons tous ne pas avoir à en arriver là... !
- Le rapport du représentant des pilotes est présenté par Eric FRANÇOIS (cf. annexe 4) :
- Suite à sa forte implication à l'arbitrage (voir ci-dessus !) et à un manque de communication au sujet du changement d'interlocuteur pour les pilotes, beaucoup d'entre-eux n'étaient pas au courant et ne sont pas venus vers lui, ce qui n'a pas facilité la collecte des informations.
 - Eric FRANÇOIS est néanmoins parvenu à nous faire le bilan du ressenti pour chaque épreuve (voir annexe), d'où ressort une impression globalement positive : pistes appréciées, bonnes organisations, accueil etc... Les points négatifs relevés semblent pouvoir être solutionnés sans trop de difficultés pour la plupart (sanitaires, sono, revêtement de certaines pistes etc...). Concernant les conditions de travail du secrétariat, c'est un point figurant au cahier des charges pour l'organisation de nos épreuves qui devra être respecté pour la saison 2018 ! Quant à l'éloignement géographique de certaines épreuves, là, cela sera plus difficile... ! Il est toutefois à rappeler que si quelques-uns se plaignent d'un déplacement CNE « lointain », pour les pilotes de ce Club-là, ce sont six grands trajets à parcourir... !
- Rapport de la Trésorière Générale Dominique GUYAUX (cf. annexe 5) :
- Bilan financier 2017 : Recettes :
 - **RECETTES TOTALES** **2512,64 €**
 - Bilan financier 2017 : Dépenses :
 - **DEPENSES TOTALES** **2249,05 €**
 - Résultat 2017 :
 - RECETTES 2512,64 €
 - DEPENSES 2249,05 €
 - **RESULTAT** **263,59 €**

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Dominique GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com



Championnat Nord - Est
BMX

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



- Disponibilités au 31.10.2017 :

- **TOTAL** **4236,84 €**

- Après commentaires du Président Eric PIHET sur le bilan financier 2017 (frais de réception AG 2016, baisse continue des pénalités de retard), l'assemblée le valide à l'unanimité.
- Budget prévisionnel 2018 :
 - **NOS RECETTES**
 - **RECETTES TOTALES** **2450 €**
 - **NOS DEPENSES**
 - **DEPENSES TOTALES** **2450 €**
- Le budget prévisionnel proposé par la Trésorière nouvellement élue est adopté à l'unanimité.
- Modification réglementaire du cahier des charges des épreuves : mention de sanitaires accessibles et en nombre suffisant dans le contrat d'organisation, et correction apportée pour les récompenses de la catégorie Prélucenciés (pas de distinction garçons/filles).
- Calendrier 2018 : après quelques précisions concernant le calendrier national et international prévu pour 2018 déjà bien fourni, Eric PIHET nous énumère les Clubs ayant fait acte de candidature pour une épreuve du CNE : comme souhaité, il y a quatre propositions pour le Comité de Bourgogne Franche-Comté et trois propositions pour le Comité du Grand-Est. Après examen des souhaits de dates de chacun, tous les membres présents parviennent assez rapidement à s'entendre sur le calendrier suivant :
 - 11 mars 2018 : TROYES (UVCA) initialement prévue le 04.03, décalé à la demande du Club
 - 18 mars 2018 : STRASBOURG
 - 15 avril 2018 : TROYES (BRST)
 - 29 avril 2018 : BAUME-les-DAMES
 - 1^{er} mai 2018 : MANDEURE
 - 10 juin 2018 : MESSIGNY ET VANTOUX
 - 1^{er} juillet 2018 : ETUPES
- Règlementation 2018 : pas de modification prévue
- Questions à l'assemblée :
 - Demande est faite pour recevoir les invitations aux épreuves CNE plus tôt (au minimum trois semaines) : le respect du cahier des charges CNE suffit, il stipule « un mois » !
 - Le souhait d'une trame commune pour les dossiers d'invitation CNE est formulé : réalisable sans difficulté (Frédéric HOFFERT)
 - Les horaires de nos épreuves 2017 seront maintenus pour 2018 : essais à partir de 9h (et donc, arbitres sur place !), début de la première manche à 11h
 - Proposition d'avancer nettement la date limite des engagements (d'une semaine) : après échanges d'arguments, les bénéfices attendus d'une telle mesure n'apparaissent pas évidents (élimination du facteur de désistement lié à la météo). Il est convenu d'essayer de boucler les engagements en Club

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Dominique GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



- pour le samedi-soir de la semaine avant l'épreuve. Des retours et une évaluation éventuelle seront échangés lors d'une prochaine réunion.
- Afin de minimiser les échanges d'argent liquide et les « pertes » de chèques, l'assemblée s'accorde pour favoriser le paiement des engagements par virements.
 - Engagements par internet : l'Association Championnat Nord-Est BMX n'étant pas affiliée à la FFC, des incertitudes demeurent par rapport à l'utilisation du logiciel FFC.
- Ayant épuisé l'ordre du jour et n'enregistrant plus de question ou de commentaire de la part de l'assemblée, le Président Eric PIHET conclut l'Assemblée Générale. Au lendemain d'une saison sportive 2017 réussie, 2018 s'annonce pleine de promesses si nous arrivons à surmonter les problèmes d'arbitrage ! Il rappelle que notre Association CNE-BMX a été créée pour aider les organisateurs ! Pour mener à bien cette mission, un effort sur la formation de nouveaux arbitres reste nécessaire. La tâche devrait être facilitée avec les nouveaux arbitres nationaux, qui sont habilités à organiser des formations pour arbitres régionaux.
- Le Président attire notre attention sur les changements pour les licences 2018 : aussi bien les arbitres que les pass-loisir ne seront dorénavant délivrées qu'avec un certificat médical (valable 3 ans) pour des questions de couverture d'assurance.
 - Il nous fait part de la retraite de René NICOLAS après l'Indoor de Saint-Etienne, « remercié » de manière fort cavalière par la FFC alors qu'il est celui par qui le BMX est arrivé en France...
 - De même, un changement suite à l'élection fédérale entraîne un nouveau retard dans la mise-au-point d'un nouveau logiciel de gestion des courses BMX... Même si de nouvelles démarches ont été entreprises, nous continuerons donc à utiliser le logiciel antédiluvien et capricieux...
Le Comité BMX de Bourgogne Franche-Comté se renseigne au sujet de l'utilisation du logiciel suisse, ses avantages et inconvénients seront évalués pour une utilisation future (2019 ?)
 - Pour finir, Eric PIHET annonce à l'assemblée la création d'un Trophée Jean-Claude GUYAUX, avec l'accord de la famille. Ce trophée remis lors de la finale annuelle récompensera le meilleur Club de la saison et sera remis en jeu chaque année. Si un Club devait remporter ce titre trois fois consécutivement, le trophée lui serait définitivement acquis !
- Le Président clôture l'Assemblée Générale 2017 à 11h50, en souhaitant à tous un bon retour et de bonnes fêtes de fin d'année.

Besançon, 03/12/2017

Le Président
Eric PIHET

Le secrétaire Général,
Frédéric HOFFERT

Championnat Nord-Est BMX association loi 1901

Président : Président : Eric PIHET 2 rue du jeu de quille 70000 Frotey-Les-Vesoul ericpihetbmx@aol.fr

Trésorier : Dominique GUYAUX 14 Route de Savigny 21200 Beaune Dominique.bmx@orange.fr

Secrétaire : Frédéric HOFFERT 14b rue du Weibelambach 68000 Colmar frederic.hoffert@gmail.com